RAPPORT

DE S.T-JUST,

Au nom des Comités de Salut public et de Sûreté générale ;

ET

DÉCRET

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Relatif aux personnes incarcérées,

Du 8 Ventôse, l'an second de la République française, une et indivisible ;

IMPRIMÉS PAR ORDRE DES REPRÉSENTANS DU PEUPLE envoyés dans Commune-Affranchie.

VOUS avez décrété, le 4 de ce mois, que vos deux comités réunis de salut public et de sûreté générale vous feroient un rapport sur les détentions, sur les moyens les plus courts de reconnoître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimés, comme de punir les coupables.

Je ne veux point traiter cette question devant vous, comme si j'étois accusateur ou défenseur ; ou comme si vous étiez juges : car les détentions n'ont point pris leur source dans des relations judiciaires, mais dans la sûreté du peuple et du gouvernement. Je ne veux point parler des orages d'une révolution comme d'une dispute de rhéteurs, et vous n'êtes point juges, et vous n'avez point à vous déterminer par l'intérêt civil, mais par le salut du peuple, placé au-dessus de nous.

Toutefois il faut être juste ; mais, au lieu de l'être conséquemment à l'intérêt particulier, il faut l'être conséquemment à l'intérêt public.

Vous avez donc moins à décider de ce qui importe à tel ou tel individu, qu'à décider de ce qui importe à la République ; moins à céder aux vues privées, qu'à faire triompher des vues universelles.

Les détentions embrassent plusieurs questions politiques : elles tiennent à la complexion et à la solidité du souverain ; elles tiennent aux mœurs républicaines, aux vertus ou aux vices, au bonheur ou au malheur des générations futures ; elles tiennent à votre économie par l'idée qu'il convient de vous faire de la richesse, de la possession ; principes oubliés jusqu'aujourd'hui, rapprochemens méconnus et sans lesquels notre République seroit un songe dont le réveil seroit son déchirement. Les détentions tiennent aux progrès de la raison et de la justice. Parcourez les périodes qui les ont amenées. On a passé, par rapport à la minorité rebelle, du mépris à la défiance, de la défiance aux exemples, des exemples à la terreur.

Aux détentions tient la perte ou le triomphe de nos ennemis. Je ne sais pas exprimer à demi ma pensée ; je suis sans indulgence pour les ennemis de mon pays, je ne connois que la justice.

Il n'est peut-être pas possible de traiter, avec quelque solidité et quelque fruit, des détentions, et même de me rendre intelligible, sans parcourir en même temps notre situation.

Un empire se soutient-il par son propre poids, ou faut-il qu'un système profondément combiné d'institutions y mette l'harmonie ? Une société dont les rapports politiques ne sont point dans la nature, où l'intérêt et l'avarice sont les ressorts secrets de beaucoup d'hommes que l'opinion contrarie, et qui s'efforcent de tout corrompre pour échapper à la justice ; une telle société ne doit-elle point faire les plus grands efforts pour s'épurer,

si elle veut se maintenir ? et ceux qui veulent l'empêcher de s'épurer, ne veulent-ils pas la corrompre ? et ceux qui veulent la corrompre, ne veulent-ils pas la détruire ?

Dans une monarchie, il n'y a qu'un gouvernement ; dans une République, il y a, de plus, des institutions, soit pour comprimer les mœurs, soit pour arrêter la corruption des lois ou des hommes. Un état où ces institutions manquent n'est qu'une République illusoire ; et comme chacun y entend par sa liberté l'indépendance de ses passions et de son avarice, l'esprit de conquête et l'égoïsme s'établit entre les citoyens ; et l'idée particulière que chacun se fait de sa liberté, selon son intérêt, produit l'esclavage de tous.

Nous avons un gouvernement ; nous avons ce lieu commun de l'Europe, qui consiste dans des pouvoirs et une administration publique ; *les institutions qui sont l'ame de la République*, nous manquent.

Nous n'avons point de lois civiles qui consacrent notre bonheur, nos relations naturelles, et détruisent les élémens de la tyrannie ; une partie de la jeunesse est encore élevée par l'aristocratie, celle-ci est puissante et opulente ; l'étranger, qui s'est efforcé de corrompre les talens, semble vouloir encore dessécher nos cœurs. Nous sommes inondés d'écrits dénaturés : là on déifie l'atheisme intolérant et fanatique ; on croiroit que le prêtre s'est fait athée, et que l'athée s'est fait prêtre : il n'en faut plus parler ! il nous faudroit de l'énergie, on nous suggère le delire et la foiblesse.

L'étranger n'a qu'un moyen de nous perdre : c'est de nous dénaturer et de nous corrompre, puisqu'une République ne peut reposer que sur la nature et sur les mœurs. C'est Philippe qui remue Athènes, c'est l'étranger qui veut rétablir le trône, et qui répond à nos paroles qui s'envolent, par des crimes profonds qui nous restent.

Lorsqu'une République voisine des tyrans, est agitée, il lui faut des lois fortes ; il ne lui faut point de ménagemens contre les partisans de ses ennemis, contre les indifférens même.

C'est l'étranger qui défend officieusement les criminels.

Les agens naturels de cette perversité sont les hommes qui, par leurs vengeances et leurs intérêts, font cause commune avec les ennemis de la République.

Vous avez voulu une République ; si vous ne vouliez point en même temps ce qui la constitue, elle enseveliroit le peuple sous ses débris. Ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. On se plaint des mesures révolutionnaires ; mais nous sommes des modérés en comparaison de tous les autres gouvernemens.

En 1787, Louis XVI fit immoler huit mille personnes de tout âge, de tout sexe, dans Paris, dans la rue Mêlée et sur le Pont-neuf. La cour renouvela ces scènes au Champ-de-Mars ; la cour pendoit dans les prisons ; les noyés que l'on ramassoit dans la Seine, étoient ses victimes ; il y avoit quatre cent mille prisonniers ; l'on pendoit par an quinze mille contrebandiers, on rouoit trois mille hommes ; il y avoit dans Paris plus de prisonniers qu'aujourd'hui. Dans les temps de disette, les régimens marchoient contre le peuple. Parcourez l'Europe ; il y a dans l'Europe quatre millions de prisonniers, dont vous n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide laisse triompher tous les ennemis de votre gouvernement. Insensés que nous sommes, nous mettons un luxe métaphysique dans l'étalage de nos principes, et les rois, mille fois plus cruels que nous, dorment dans le crime.

Citoyens, par quelle illusion persuaderoit-on que vous êtes inhumains ? votre tribunal révolutionnaire a fait périr 300 scélérats depuis un an :

et l'inquisition d'Espagne n'en a-t-elle pas fait plus ? et pour quelle cause, grand Dieu ! et les tribunaux d'Angleterre n'ont-ils égorgé personne cette année ? et Bender, qui faisoit rôtir les enfans des Belges, et les cachots de l'Allemagne où le peuple est enterré, on ne vous en parle point ! Parle-t-on de clémence chez les rois d'Europe ? Non ; ne vous laissez point amollir.

La cour de Londres, qui craint la guerre, semble l'ennemie de la paix ; elle affecte une contenance qui en impose au peuple anglais : mais si vous vous montrez rigides, si vous vous constituez l'état, et si le poids de votre politique écrase tous ses partisans et comprime ses combinaisons, le lendemain du jour où elle aura paru le plus éloignée de la paix, le plus confiante dans sa force, le plus superbe dans ses prétentions, elle vous proposera la paix.

N'avez-vous point le droit de traiter les partisans de la tyrannie comme on traite ailleurs les partisans de la liberté ? Seriez-vous sages même, si vous en agissiez autrement ? On a tué Marat et banni Margarot, dont on a confisqué les biens : tous les tyrans en ont marqué leur joie ; craindrions-nous de perdre leur estime, en nous montrant aussi politique qu'eux ?

Que Margarot revienne de Botany-Bay ! qu'il ne périsse point ! que sa destinée soit plus forte que le gouvernement qui l'opprime ! Les révolutions commencent par d'illustres malheureux vengés par la fortune. Que la providence accompagne Margarot à Botany-Bay ! qu'un décret du peuple affranchi le rappelle du fond des déserts ou venge sa mémoire !

Citoyens, on arrête en vain l'insurrection de l'esprit humain, elle dévorera la tyrannie ; mais tout dépend de notre exemple et de la fermeté de nos mesures.

Apparemment il se trame quelqu'attentat, sur l'issue duquel les rois comptent, puisqu'ils se

montrent insolens après leurs défaites. Peut-on supposer même qu'ils ont renoncé à leurs projets et à celui de nous perdre ? on ne peut le croire sans doute, à moins qu'on ne soit insensé. Supputez maintenant quels sont ceux qui trahissent, en pesant tout au poids du bon sens ; sont-ce ceux qui vous donnent des conseils sévères, ou ceux qui vous en donnent d'indulgens ?

La monarchie, jalouse de son autorité, nageoit dans le sang de trente générations ; et vous balanceriez à vous montrer sévères contre une poignée de coupables ? Ceux qui demandent la liberté des asistocrates ne veulent point la République, et craignent pour eux. C'est un signe éclatant de trahison, que la pitié que l'on fait paroître pour le crime, dans une République qui ne peut être assise que sur l'inflexibilité. Je défie tous ceux qui parlent en faveur de l'aristocratie détenue, de s'exposer à l'accusation publique dans un tribunal. La voix des criminels et des hommes tarés et corrompus, peut-elle être comptée dans le jugement de leurs pareils ?

Soit que les partisans de l'indulgence se ménagent quelque reconnoissance de la part de la tyrannie si la République étoit subjuguée, soit qu'ils craignent qu'un degré de plus de chaleur et de sévérité dans l'opinion et dans les principes ne les consume, il est certain qu'il y a quelqu'un qui dans son cœur conduit le dessein de nous faire rétrograder ou de nous opprimer : et nous nous gouvernons comme si jamais nous n'avions été trahis, comme si nous ne pouvions plus l'être. La confiance de nos ennemis nous avertit de nous préparer à tout, et d'être inflexibles.

La première loi de toutes les lois est la conservation de la République, et ce n'est point sous ce rapport que les questions les plus délicates sont souvent ici examinées. Des considérations secrètes entraînent les délibérations, la justice est toujours considérée sous le rapport de la foiblesse

et d'une clémence cruelle, sans qu'on prenne la peine de juger si le parti que l'on propose entraîne la ruine de l'état. La justice n'est pas clémence, elle est sévérité.

Il est une secte politique dans la France qui joue tous les partis; elle marche à pas lents. Parlez-vous de terreur, elle vous parle de clémence; devenez-vous clémens, elle vous vante la terreur; elle veut être heureuse et jouir; elle oppose la perfection au bien, la prudence à la sagesse. Ainsi, dans un gouvernement où la morale n'est point rendue pratique par des institutions fortes qui rendent le vice difforme, la destinée publique change au gré du bel esprit et des passions dissimulées.

Eprouvons-nous des revers, les indulgens prophétisent des malheurs; sommes-nous vainqueurs, on en parle à peine. Dernièrement on s'est moins occupé des victoires de la République, que de quelques pamphlets; et tandis qu'on détourne le peuple des mâles objets, les auteurs des complots criminels respirent et s'enhardissent.

On distrait l'opinion des plus purs conseils, et le peuple français de sa gloire, pour l'appliquer à des querelles polémiques. Ainsi Rome sur son déclin, Rome dégénérée, oubliant ses vertus, alloit voir au cirque combattre des bêtes; et tandis que le souvenir de tout ce qu'il y a de grand et de généreux parmi nous semble obscurci, les principes de la liberté publique peu-à-peu s'effacent, ceux du gouvernement se relâchent, et c'est ce que l'on veut pour accélérer notre perte. L'indulgence est pour les conspirateurs, et la rigueur est pour le peuple. On semble ne compter pour rien le sang de 200,000 patriotes répandu et oublié : on a fait un mémoire; on est vertueux par écrit, il suffit; on s'exempte de probité; on s'est engraissé des dépouilles du peuple, on en regorge, et on l'insulte, et l'on marche en triomphe, traîné par le crime, pour lequel on prétend exciter votre

compassion : car enfin on ne peut garder le silence sur l'impunité des plus grands coupables, qui veulent briser l'échafaud, parce qu'ils craignent d'y monter.

C'est le relâchement de ces maximes, dont l'âpreté nécessaire est chaque jour combattue, qui cause les malheurs publics ; c'est lui qui fait disparoître l'abondance, et nous trouble de plus en plus, sous le prétexte de tranquillité. Chacun immole le bonheur public au sien : le pauvre pousse la charrue et défend la révolution ; beaucoup d'emplois sont pour des fripons enrichis par la liberté, et pour des comptables qui font la guerre à la justice.

C'est ce relâchement qui vous demande l'ouverture des prisons, et vous demande en même-temps la misère, l'humiliation du peuple, et d'autres Vendées. Au sortir des prisons, ils prendront les armes, n'en doutez pas. Si l'on eût arrêté, il y a un an, tous les royalistes, vous n'auriez point eu de guerre civile.

La même conjuration semble s'ourdir pour les sauver, qui s'ourdit autrefois pour sauver le roi. Je parle ici dans la sincérité de mon cœur ; rien ne m'a jamais paru si sensible que ce rapprochement. La monarchie n'est point un roi, elle est le crime ; la république n'est point un sénat, elle est la vertu : quiconque ménage le crime, veut rétablir la monarchie et immoler la liberté.

Et après que, par la noirceur d'une inertie hypocrite, on a altéré la prospérité et la force du gouvernement, on vient déclamer contre lui. Il me semble voir une immense chaîne autour du peuple français, dont les tyrans tiennent un bout, et la faction des indulgens tient l'autre, pour nous serrer.

On tourne en sophismes toutes les questions les plus simples, pour vous entraver : c'est ainsi que Vergniaud, vous voyant déterminés à donner une constitution à la République, mit tout le droit

public en problêmes, et vous proposa une série de questions à résoudre, que l'on eût mis un siècle à discuter.

On imite parfaitement cette conduite, lorsqu'on vous propose d'examiner les détentions selon des principes de molesse : par-là, on vous embarrasse dans un luxe de sentimens faux, on sépare la législation et le sentiment du bien public. Et les fripons, et les tyrans, et les ennemis de la patrie sont-ils donc à vos yeux dans la nature, ô vous qui réclamez en son nom pour eux?

Notre but est de créer un ordre de choses tel, qu'une pente universelle vers le bien s'établisse ; tel, que les factions se trouvent tout-à-coup lancées sur l'échafaud ; tel, qu'une mâle énergie incline l'esprit de la nation vers la justice ; tel, que nous obtenions dans l'intérieur le calme nécessaire pour fonder la félicité du peuple ; car il n'y a, comme au temps de Brissot, que l'aristocratie et l'intrigue qui se remuent ; les sociétés populaires ne sont point agitées, les armées sont paisibles, le peuple travaille ; ce sont donc tous les ennemis qui s'agitent seuls, et qui s'agitent pour renverser la révolution. Notre but est d'établir un gouvernement sincère, tel, que le peuple soit heureux ; tel enfin, que la sagesse et la providence éternelle présidant seules à l'établissement de la République, elle ne soit plus chaque jour ébranlée par un forfait nouveau.

Les révolutions marchent de foiblesse en audace, et de crime en vertu. Il ne faut point que l'on se flatte d'établir un solide empire sans difficultés ; il faut faire une longue guerre à toutes les prétentions, et comme l'intérêt humain est invincible, ce n'est guère que par le glaive que la liberté d'un peuple est fondée.

Il s'éleva dans le commencement de la révolution des voix indulgentes en faveur de ceux qui la combattoient : cette indulgence qui ménagea pour lors quelques coupables, a depuis coûté la

vie à 200,000 hommes dans la Vendée ; cette indulgence nous a mis dans la nécessité de raser des villes, elle a exposé la patrie à une ruine totale, et si aujourd'hui vous vous laissiez aller à la même foiblesse, elle vous coûteroit un jour trente ans de guerre civile.

Il est difficile d'établir une république autrement que par la censure inflexible de tous les crimes. Jamais Précy, jamais Larouerie et Paoly n'auroient créé de parti sous un gouvernement jaloux et rigoureux. La jalousie vous est nécessaire : vous n'avez le droit ni d'être clémens, ni d'être sensibles pour les trahisons ; vous ne travaillez pas pour votre compte, mais pour le peuple. Lycurgue avoit cette idée dans le cœur, lorsqu'après avoir fait le bien de son pays avec une rigidité impitoyable, il s'exila lui-même.

A voir l'indulgence de quelques-uns, on les croiroit propriétaire de nos destinées, et les pontifes de la liberté. Notre histoire, depuis le mois de mai dernier, est un exemple des extrémités terribles où conduit l'indulgence. A cette époque Dumouriez avoit évacué nos conquêtes ; les patriotes avoient été poignardés dans Francfort. Custine avoit livré Mayence, le Palatinat et par suite le cours du Rhin ; le Calvados étoit en feu, enfin la Vendée étoit triomphante ; Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulon étoient révoltés contre le peuple français. Condé, Valenciennes, le Quesnoi étoient livrés ; nous étions malheureux dans les Pyrénées, dans le Mont-Blanc. Tout le monde vous trahissoit, et l'on sembloit ne se charger plus de gouverner l'état et de commander les troupes que pour les livrer et en dévorer un débris. Les flottes étoient vendues ; les arsenaux, les vaisseaux en cendre ; les monnoies avilies, les étrangers maîtres de nos banques et de notre industrie, et le plus grand de nos malheurs étoit alors une certaine crainte de déployer l'autorité nécessaire pour sauver l'état ; en sorte que la conjuration du côté droit

avoit brisé d'avance par un piége inouï les armes avec lesquelles vous pouviez le combattre et le punir un jour : ce sont ces armes que l'on veut briser encore.

La constitution rallia le souverain. Vous maîtrisâtes la fortune et la victoire, et vous déployâtes enfin contre les ennemis de la liberté l'énergie qu'ils avoient déployée contre vous : car, tandis qu'on vous suggéroit des scrupules de défendre la patrie, Précy, Charette et tous les conjurés brûloient la cervelle à ceux qui n'étoient point de leur avis, et refusoient de suivre leurs rassemblemens ; et ceux qui cherchoient à nous énerver ne font rien, et ne proposent rien pour énerver nos ennemis ; on croiroit à les entendre, que l'Europe est tranquille et ne fait point de levées contre nous ; on croiroit à les entendre, que les frontières sont paisibles comme nos places publiques.

Citoyens, on veut vous lier et nous abrutir pour rendre nos défaites plus faciles. A voir avec quelle complaisance on vous entretient du sort des oppresseurs, on seroit tenté de croire que l'on s'embarrasse peu que nous soyons opprimés.

Telle est la marche des factions nouvelles ; elles ne sont point audacieuses parce qu'il existe un tribunal qui lance une mort prompte ; mais elles assiégent tous les principes et dessèchent le corps politique. On nous attaqua long-temps de vive force ; on veut nous miner aujourd'hui par des maladies de langueur : car ,, voilà ce que présente la République dégénérée de la rigidité où la porta le supplice de Brissot et de ses complices ; c'est alors que par-tout vous fûtes vainqueurs ; c'est alors que les denrées baissèrent et que le change reprit quelque valeur.

L'essor du gouvernement révolutionnaire qui avoit établi la dictature de la justice est tombé ; on croiroit que les cœurs des coupables et des

juges, effrayés des exemples, ont transigé tout bas pour glacer la justice et lui échapper.

On croiroit que chacun, épouvanté de sa conscience et de l'inflexibilité des lois, s'est dit à lui-même : Nous ne sommes pas assez vertueux pour être si terribles ; législateurs philosophes, compâtissez à ma foiblesse ; je n'ose point vous dire que je suis vicieux; j'aime mieux vous dire, vous êtes cruels.

Ce n'est point avec ces maximes que nous acquerrons de la stabilité. Je vous ai dit qu'à la destruction de l'aristocratie le système de la République étoit lié.

En effet la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé. L'opulence est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la révolution ; les besoins mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-vous qu'un empire puisse exister, si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme du gouvernement ? Ceux qui font des révolutions à moitié, n'ont fait que se creuser un tombeau. La révolution nous conduit à reconnoître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.

Seroit-ce donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que le peuple verse son sang sur les frontières, et que toutes les familles portent le deuil de leurs enfans ? Vous reconnoîtrez ce principe : que celui-là seul a des droits dans notre patrie qui a coopéré à l'affranchir. Abolissez la mendicité qui déshonore un état libre ; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernemens qui les négligent. Ces principes sont éversifs des gouvernemens corrompus ; ils détrui-

roient le vôtre, si vous le laissiez corrompre : immolez donc l'injustice et le crime, si vous ne voulez point qu'ils vous immolent.

Il faut appeler aussi votre attention sur les moyens de rendre inébranlables la démocratie et la représentation. Tous les pouvoirs et tout ce qu'il y a d'intermédiaire entre le peuple et vous, est plus fort que vous et le peuple.

Rendez une loi générale qui appelle aux armes toute la nation, votre loi est exécutée, toute la nation prend les armes. Rendez un décret contre un générel, contre un abus particulier du gouvernement, vous ne serez point toujours obéis. Cela dérive de la foiblesse de la législation, de ses vicissitudes et des propositions déshontées en faveur de l'aristocratie, qui dépravent l'opinion. Cela dérive de l'impunité des fonctionnaires, et de ce que dans les sociétés populaires le peuple est spectateur des fonctionnaires, au lieu de les juger; de ce que mille intrigues sont en concurrence avec la justice qui n'ose frapper. Plus les fonctionnaires se mettent à la place du peuple, moins il y a de démocratie. Lorsque je suis dans une société populaire, que mes yeux sont sur le peuple qui applaudit et qui se place au second rang; que de réflexions m'affligent! La société de Strasbourg, quand l'Alsace fut livrée, étoit composée de fonctionnaires qui bravoient leurs devoirs. C'étoit un comité central d'agens responsables, qui faisoient la guerre à la révolution, sous les couleurs patriotiques. Mettez tout à sa place; l'égalité n'est pas dans les pouvoirs utiles au peuple, mais dans les hommes; l'égalité ne consiste pas en ce que tout le monde ait de l'orgueil, mais en ce que tout le monde ait de la modestie.

J'ose dire que la République seroit bientôt florissante, si le peuple et la représentation avoient la principale influence, et si la souveraineté du peuple étoit épurée des aristocrates et des comptables qui semblent l'usurper pour acquérir l'impunité. *Y a-t-il*

qu'elqu'espérance de justice, lorsque les malfaiteurs ont le pouvoir de condamner leurs juges, dit William : que rien de mal ne soit pardonné ni impuni dans le gouvernement, la justice est plus redoutable pour les ennemis de la République que la terreur seule. Que de traîtres ont échappé à la terreur qui parle, et n'échapperoient pas à la justice qui pèse les crimes dans sa main ! La justice condamne les ennemis du peuple et les partisans de la tyrannie parmi nous, à un esclavage éternel. La terreur leur en laisse espérer la fin ; car toutes les tempêtes finissent, et vous l'avez vu ; la justice condamne les fonctionnaires à la probité ; la justice rend le peuple heureux et consolide le nouvel ordre de choses ; la terreur est un arme à deux tranchans, dont les uns se sont servis à venger le peuple, et d'autres à servir la tyrannie ; la terreur a rempli les maisons d'arrêt, mais on ne punit point les coupables ; la terreur a passé comme un orage. N'attendez de sévérité durable dans le caractère public, que de la force des institutions ; un calme affreux suit toujours nos tempêtes, et nous sommes aussi toujours plus indulgens après qu'avant la terreur.

Les auteurs de cette dépravation, sont les indulgens qui ne se soucient pas de demander de compte à personne, parce qu'ils craignent qu'on ne leur en demande à eux-mêmes ; ainsi, par une transaction tacite entre tous les vices, la patrie se trouve immolée à l'intérêt de chacun, au lieu que tous les intérêts privés soient immolés à la patrie.

Marat avoit quelques idées heureuses sur le gouvernement représentatif, que je regrette qu'il ait emportées : il n'y avoit que lui qui pût les dire ; il n'y aura que la nécessité qui permettra qu'on les entende de la bouche de tout autre.

Il s'est fait une révolution dans le gouvernement ; elle n'a point pénétré l'état civil. Le gou-

vernement repose sur la liberté, l'état civil sur l'aristocratie, qui forme un rang intermédiaire d'ennemis de la liberté entre le peuple et vous : pouvez-vous rester loin du peuple, votre unique ami ?

Forcez les intermédiaires au respect rigoureux de la représentation nationale et du peuple. Si ces principes pouvoient être adoptés, notre patrie seroit heureuse, et l'Europe seroit bientôt à nos pieds.

Jusqu'à quand serons-nous dupes, et de nos ennemis intérieurs par l'indulgence déplacée, et des ennemis du dehors dont nous favorisons les projets par notre foiblesse.

Epargnez l'aristocratie, et vous vous préparerez 50 ans de troubles ; *osez*, ce mot renferme toute la politique de notre révolution.

L'étranger veut régner sur nous par la discorde ; étouffons-la en séquestrant nos ennemis et ses partisans. Rendons guerre pour guerre : nos ennemis ne peuvent plus nous résister long-temps ; ils nous font la guerre pour s'entre-détruire. *Pitt veut détruire la maison d'Autriche, celle-ci la Prusse, tous ensemble l'Espagne ; et cette affreuse et fausse alliance veut détruire les Républiques de l'Europe.*

Pour vous, détruisez le parti rebelle ; bronzez la liberté ; vengez les patriotes victimes de l'intrigue ; mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour ; ne souffrez point qu'il y ait un malheureux, ni un pauvre dans l'état : ce n'est qu'à ce prix que vous aurez fait une révolution et une République véritable : eh ! qui vous sauroit gré du malheur des bons et du bonheur des méchans ?

523

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport des comités de salut public et de sûreté générale réunis, décrète que le comité de sûreté générale est investi du pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus. Toute personne qui réclamera sa liberté, rendra compte de sa conduite depuis le premier mai 1789.

Les propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. Les biens des personnes reconnues ennemies de la révolution, seront séquestrés au profit de la République ; ces personnes seront détenues jusqu'à la paix, et bannies ensuite à perpétuité.

Le rapport, ainsi que le présent décret, seront imprimés et envoyés sur-le-champ, par des courriers extraordinaires, aux départemens, aux armées et aux sociétés populaires.

Visé par l'inspecteur. Signé *S. E. Monnel.*

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 8 ventôse, l'an second de la République une et indivisible. *Signé* Dubarran, *ex-président ;* Gbl. Bouquier et Bellegarde, *secrétaires.*

Au nom de la République, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les corps administratifs et tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher, et exécuter dans leurs départemens et ressorts respectifs. En foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la République. A Paris, le huitième jour de ventôse, l'an second de la République française une et indivisible. *Signé* Paré. *Contresigné* Gohier. Et scellée du sceau de la République.

Certifié conforme à l'original. Signé *Gohier.*

A Commune-Affranchie, de l'Imprimerie Républicaine, place de la Raison.